

CANADA

(Action collective)
COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU

N° : 550-06-000029-174

JULIE GAGNÉ

Demanderesse

-c.-

VIDÉOTRON S.E.N.C.

-et-

ROGERS COMMUNICATIONS INC., faisant également affaires sous la raison sociale **ROGERS SANS-FIL S.E.N.C.**

-et-

FIDO SOLUTIONS INC.

-et-

TELUS MOBILITÉ

-et-

KODOO

-et-

BELL MOBILITÉ

-et-

VIRGIN MOBILE CANADA

Défenderesses

**DEMANDE DE LA DÉFENDERESSE SOCIÉTÉ TELUS COMMUNICATIONS POUR
PERMISSION DE PRODUIRE UNE PREUVE APPROPRIÉE
(Art. 574 C.p.c.)**

**À L'HONORABLE MICHEL DÉZIEL, J.C.S., DÉSIGNÉ POUR ENTENDRE LA
PRÉSENTE ACTION COLLECTIVE, LA DÉFENDERESSE SOCIÉTÉ TELUS
COMMUNICATIONS EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

1. La demanderesse Julie Gagné cherche à exercer une action collective au nom du groupe suivant, selon sa procédure amendée du 4 avril 2017:

« Toutes les personnes domiciliées ou ayant été domiciliées au Québec depuis le 30 juin 2010, et ayant conclu avec l'une ou l'autre des défenderesses un contrat de téléphonie mobile depuis le 30 juin 2010

dans lequel un montant d'indemnité de résiliation est prévu ou qui ont payé un frais de déverrouillage. »

2. La défenderesse Société Telus Communications (« **TELUS** ») est poursuivie en l'instance sous les noms de ses raisons sociales « Telus Mobilité » et « Koodo ».
3. La demanderesse allègue que les défenderesses feraient de fausses représentations et elle se plaint notamment du fait qu'après la fin de son contrat à durée déterminée, le coût mensuel du service de téléphonie resterait le même.
4. Les allégations relatives à son recours personnel portent uniquement sur sa relation avec Vidéotron. Quant à TELUS, la demanderesse se contente d'alléguer trois (3) pièces, dont le contrat type d'un client (pièce R-11).
5. TELUS demande la permission de produire des exemples des factures types envoyées à ses clients ayant un contrat similaire à celui produit sous la cote R-11. Ces factures contiennent toutes un rappel à l'effet que le service se poursuivra sur une base mensuelle après l'expiration du terme. Ces pièces sont jointes à la présente sous la **cote T-1**, en liasse.
6. Cet élément permettra de compléter le portrait factuel afin que le tribunal puisse évaluer la demande d'autorisation, incluant le critère de l'apparence de droit.

POUR CES MOTIFS, PLAISE À CETTE HONORABLE COUR :

PERMETTRE à TELUS de produire les factures jointes sous la cote T-1 en liasse;

LE TOUT sans frais de justice, sauf en cas de contestation.

Montréal, le 8 septembre 2017

Stikeman Elliott SENCRL s.r.l.

Me Yves Martineau

STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., s.r.l.

1155 ouest, boul. René-Lévesque

Bureau 4100

Montréal, Québec H3B 3V2

(514) 397-3380

ymartineau@stikeman.com

Avocats des Défenderesses Telus Mobilité et Koodo

AVIS DE PRÉSENTATION

DESTINATAIRES :

Me David Bourgoïn
BGA AVOCATS s.e.n.c.r.l.
67, rue Sainte-Ursule
Québec, Québec (G1R 4E7)
Téléphone : (418) 523-4222
Télécopieur : (418) 692-5695
dbourgoïn@bga-law.com

Avocats de la Demanderesse Julie Gagné

Me Patrick Ouellet
Me Catherine Mathieu
Woods s.e.n.c.r.l./LLP
2000, avenue McGill College, bureau 1700
Montréal, Québec (H3A 3H3)
Téléphone : (514) 982-4545
Télécopieur : (514) 284-2046
notification@woods.qc.ca

Avocats de la Défenderesse Vidéotron
S.E.N.C.

Me Marie Audren
Audren Rolland s.e.n.c.r.l.
393, rue St-Jacques, bureau 248
Montréal, Québec (H2Y 1N9)
Téléphone : (514) 284-0770
Télécopieur : (514) 284-7771
mauden@audrenrolland.com

Avocats des Défenderesses Bell Mobilité
et Virgin Mobile Canada

Me Maxime Ouellette
Gosselin, Daigle, Ouellette & Associés
400, boulevard Jean-Lesage, bureau 330
Québec, Québec (G1K 8W1)
maximeouellette@me.hotmail.com

Avocats de la Demanderesse Julie Gagné

Me Sylvie Rodrigue, Ad.E.
Société d'avocat Torys s.e.n.c.r.l.
1 Place Ville-Marie, bureau 2880
Montréal, Québec (H3B 4R4)
Téléphone : (514) 868-5601
Télécopieur : (514) 868-5700
srodrigue@torys.com

Avocats de la Défenderesse Rogers
Communications inc.

PRENEZ AVIS que la présente *Demande pour permission de produire une preuve appropriée* sera présentée à tel jour, à telle heure et en telle salle qu'il plaira à l'honorable juge Michel Déziel, j.c.s., de fixer, au Palais de justice de Québec, situé au 300, boul. Jean-Lesage, Ville de Québec, Province de Québec, G1K 8K6.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, le 8 septembre 2017

Stikeman Elliott SENCRL, s.r.l.

Me Yves Martineau

STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., s.r.l.

1155 ouest, boul. René-Lévesque

Bureau 4100

Montréal, Québec H3B 3V2

(514) 397-3380

ymartineau@stikeman.com

Avocats des Défenderesses Telus Mobilité et
Koodo

CANADA

(Action collective)
COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU

N° : 550-06-000029-174

JULIE GAGNÉ

Demanderesse

-c.-

VIDÉOTRON S.E.N.C.

-et-

ROGERS COMMUNICATIONS INC., faisant également affaires sous la raison sociale ROGERS SANS-FIL S.E.N.C.

-et-

FIDO SOLUTIONS INC.

-et-

TELUS MOBILITÉ

-et-

KODO

-et-

BELL MOBILITÉ

-et-

VIRGIN MOBILE CANADA

Défenderesses

LISTE

PIÈCE T-1 :
(en liasse)

- Facture caviardée de TELUS, datée du 27 mai 2015;
- Facture caviardée de TELUS, datée du 27 octobre 2016;
- Facture caviardée de TELUS, datée du 27 janvier 2017;
- Facture caviardée de TELUS, datée du 1^{er} avril 2017;

- Facture caviardée de TELUS, datée du 1^{er} juin 2017.

Montréal, le 8 septembre 2017

Stikeman Elliott SENCAL, s.r.l.

Me Yves Martineau

STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., s.r.l.

1155 ouest, boul. René-Lévesque

Bureau 4100

Montréal, Québec H3B 3V2

(514) 397-3380

ymartineau@stikeman.com

Avocats des Défenderesses Telus Mobilité et
Koodo

(Action collective)
COUR SUPÉRIEURE

N°. 550-06-000029-174

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU

JULIE GAGNÉ

Demanderesse

- c. -

VIDÉOTRON S.E.N.C. & ALS.

Défenderesses

BS0350

n/dos.: 111004-1019

DEMANDE DE LA DÉFENDERESSE SOCIÉTÉ TELUS
COMMUNICATIONS POUR PERMISSION DE
PRODUIRE UNE PREUVE APPROPRIÉE
(Art. 574 C.p.c.)

ORIGINAL

Me Yves Martineau

514-397-3380
Fax : 514-397-3580

STIKEMAN ELLIOTT
Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. AVOCATS
1155, boul. René-Lévesque Ouest, 40^e étage
Montréal, Canada H3B 3V2